

Coordonnateur – Espaces publics (Concours 2015-88)

Travaux publics

Poste temporaire – Remplacement de congé de maternité – Concours ouvert aux candidats internes et externes

Mission du service

Le Service des travaux publics a pour mission de faire l'entretien des infrastructures, équipements collectifs et espaces publics de façon performante et sécuritaire afin d'assurer la pérennité de la qualité de vie de Pointe-Claire. Ce service peut compter sur une main-d'œuvre qualifiée et professionnelle dédiée à la qualité de vie des citoyens de Pointe-Claire.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

Relevant du Planificateur – Réseaux et espaces publics, le titulaire du poste assure la coordination des activités de sa division. Le titulaire est principalement responsable de la coordination des travaux d'entretien des infrastructures, parcs, plateaux sportifs et espaces publics qui sont réalisés par les superviseurs de sa division ainsi que par des ressources et entreprises contractuelles qui sont engagées pour effectuer des mandats. Également, le titulaire sera responsable de la tenue de divers appels d'offres reliés aux travaux d'entretien et de la gestion des contrats qui en découle.

Les principales responsabilités du titulaire sont les suivantes :

- Élaborer et gérer des budgets d'opérations;
- Élaborer les critères des appels d'offres et coordonner la réalisation de ceux-ci;
- Gérer les contrats reliés à l'entretien des infrastructures, parcs, plateaux sportifs et espaces publics;
- Coordonner les inspections des infrastructures, parcs, plateaux sportifs et espaces publics avec ses superviseurs et ressources contractuelles afin de relever des problématiques et identifier les priorités;
- Recevoir, étudier, traiter et attribuer les demandes de la clientèle résidentielle, commerciale et industrielle en relation avec les problématiques d'infrastructures, de parcs, de plateaux sportifs et d'espaces publics;
- Évaluer et proposer des solutions;
- Consulter, utiliser et assurer le suivi des requêtes de travail;
- Consigner les informations requises dans le logiciel de gestion en vigueur dans le service;
- Coordonner différents services à la population, notamment la gestion du capital forestier et l'information portant sur les enjeux horticoles;
- Évaluer conformité et de la qualité des interventions;
- Coordonner la classification des employés saisonniers en fonction de l'équipement dans un environnement syndiqué;
- Assurer la coordination entre les différentes divisions des autres services municipaux, notamment l'Ingénierie et le service des loisirs;
- Coordonner la mise en place de nouvelles technologies et de méthodes de travail;
- Évaluer le rendement et les besoins de perfectionnement de sa division;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

Exigences

Le titulaire doit détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle, idéalement spécialisé dans un des domaines suivants : architecture de paysage, ingénierie, administration ou toute autre discipline connexe. Un cumul de 6 à 10 années d'expérience est exigé pour l'obtention de ce poste. La fonction requiert une bonne connaissance du français et de l'anglais afin de pouvoir soutenir une conversation, animer un atelier ou participer à une réunion de travail, rédiger des textes ou des rapports internes.

- Habilités informatiques pour rédiger des rapports et des communications écrites;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Une connaissance de la botanique, de l'horticulture et de l'arboriculture en milieu urbain et de l'expérience en supervision de travaux publics seront considérées comme des atouts.

Période d'affichage

Du 16 décembre 2015 au 4 janvier 2016 2015

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/emploi et cliquez sur « Mon profil ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **4 janvier 2016**.